



**MULTI ACCUEIL POMME D'API**  
**2 RUE JEAN BAPTISTE GUERIN**  
**35740 PACE**

**Dossier d'inscription Braderie puériculture du 1<sup>er</sup> Octobre 2023**

**Salle Ponant/Hermine**

**2 Boulevard Patrice DUMAINE DE LA JOSSERIE**

**35740 PACE**

**Date limite d'inscription :**

**Vendredi 8 septembre 2023**

**(cachet de la poste faisant foi)**

### Identité et coordonnées

Nom : ..... Téléphone : .....

Prénom : ..... Adresse Mail : .....

Adresse : .....

.....

.....

### Réservation emplacement

Emplacements composés d'une table d'1,20 et d'un espace libre d'1,20. L'emplacement libre permet la mise en vente des encombrants (poussettes, portiques, ...). La location d'un emplacement libre supplémentaire d'1,20m supplémentaire est possible (limité à un emplacement par dossier d'inscription)

Frais d'inscription (*)	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>2€</b>
Emplacement (table + espace libre = 2,40 m) (*)	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>10€</b>
Espace libre supplémentaire (1,20 m sans table)	<input type="checkbox"/>	<b>6€</b>
TOTAL :		

(\*) Frais obligatoires

### Règlement de la Braderie

**Article 1 :** La braderie puériculture est exclusivement réservée aux particuliers. Elle est organisée par le Multi accueil Pomme d'Api de Pacé. Elle se déroulera le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 au complexe du Ponant, à Pacé, de 7H30 à 14H00 (ouverture au public de 9H00 à 13H00).

**Article 2 :** Un droit d'inscription de 2€ est demandé à chaque exposant. Les emplacements sont composés d'une table de 1,20 m et d'un espace libre de 1,20 m au prix de 10€. Un espace libre supplémentaire peut être loué au prix de 6€. Un seul emplacement supplémentaire possible par dossier.

**Article 3 :** L'accès des exposants à la salle n'est possible qu'à partir de 7H30. Tous les exposants doivent obligatoirement se présenter entre 7H30 et 8H30 à l'entrée de la salle pour être enregistrés et placés.

**Article 4 :** Tout emplacement non réclamé à 8H30 pourra être réattribué. En cas de non présentation le jour de l'événement et sans préavis d'une semaine pour annulation, le règlement de réservation sera encaissé.

**Article 5 :** En aucun cas, un exposant ne pourra rétrocéder son emplacement à un autre exposant.

**Article 6 :** Les emplacements doivent être rendus propres et débarrassés des objets exposés et d'éventuels déchets et emballages au plus tard à 14H00 (des poubelles sont à votre disposition dans la salle).

**Article 7 :** Les objets ne doivent pas être exposés en dehors des limites de chaque emplacement, pour des raisons de sécurité et le bon déroulement de la braderie (libre circulation du public dans les allées, accès libre des services de secours et des issues de secours).

**Article 8 :** Les organisateurs se réservent le droit de faire intervenir les forces de l'ordre si besoin et d'exclure toute personne dont le comportement ne serait pas en adéquation avec le présent règlement et/ou le bon déroulement de la braderie.



**MULTI ACCUEIL POMME D'API**  
**2 RUE JEAN BAPTISTE GUERIN**  
**35740 PACE**

**Attestation sur l'honneur d'un participant non professionnel à une vente au déballage**

Vente au déballage organisée par le Multi Accueil Pomme d'Api, sis 2 rue Jean Baptiste GUERIN 35740 PACE, au complexe du Ponant à PACE le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Je soussigné(e) (Prénom et Nom) ..... né(e) le (date de naissance) : .....

A (lieu de naissance) .....

et domicilié(e) (adresse complète) .....

..... ,

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature
- ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à (lieu).....

le (date) .....

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à (lieu) ..... le (date).....

Signature :

Ce document est à retourner dûment rempli, daté et signé à l'adresse ci-dessous :

Crèche Pomme d'Api  
Inscription Braderie  
2, rue Jean Baptiste GUERIN  
35740 PACE

Accompagné de

- Votre règlement (chèque à l'ordre de la Crèche Pomme d'Api)
- La photocopie de votre carte d'identité ou passeport ou permis de conduire

**IMPORTANT :**

Votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de tous les documents et vous sera confirmée par mail. Aucune annulation ne sera acceptée moins d'une semaine avant l'événement. La demande d'annulation devra être formulée à l'adresse : [braderie@crechepommedapi.fr](mailto:braderie@crechepommedapi.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : [braderie@crechepommedapi.fr](mailto:braderie@crechepommedapi.fr)

**Merci de ne pas solliciter la crèche (appel ou mail) dans le cadre de vos démarches, l'organisation est assurée par la commission braderie.**

Date :

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)